

Bulletin d'inscription soirée choucroute du 10/02/2018

Les inscriptions doivent être effectuées avant le **04/02/2018**, idéalement en renvoyant votre inscription à l'adresse mail du club : asvh.football@gmail.com et en effectuant un virement sur le compte de notre association

Crédit Mutuel						
RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE						
Identifiant national de compte bancaire - RIB						
Banque	Guichet	N° compte	Clé	Devise	Domiciliation	
10278	04600	00020587101	84	EUR	CCM TOUL	
Identifiant international de compte bancaire						
IBAN (International Bank Account Number)						
FR76	1027	8046	0000	0205	8710	184
BIC (Bank Identifier Code)						
CMCIFR2A						
Domiciliation				Titulaire du compte (Account Owner)		
CCM TOUL				ASS SPORTIVE DE VELAIN EN HAYE		
5 PLACE DE LA REPUBLIQUE				CHEZ MR THOMAS ALEXANDRE		
54200 TOUL				12 RUE DU PAQUIS		
☎ 0 820 850 337 (Service 0,12 €/min + prix appel)				54840 VELAIN EN HAYE		
Remettez ce relevé à tout autre organisme ayant besoin de connaître vos références bancaires pour la domiciliation de vos virements ou de prélèvements à votre compte. Vous éviterez ainsi des erreurs ou des retards d'exécution.				PARTIE RESERVEE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ		

Si vous ne souhaitez pas effectuer de virement précisez le lors de l'envoi de l'inscription nous trouverons une solution. Pour toutes informations complémentaires, contacter Arnaud au 06.87.21.10.26 ou par mail : asvh.football@gmail.com.

Nom Prénom :

Si possible même table que **Nom prénom autre(s) réservation(s)**

Nombre de repas adultes : x 25 € = € (dont repas Halal).

Choix des desserts :

..... Panacotta au coulis de fruits rouges

..... Mousse au chocolat

Nombre de repas enfants : x 15 € = € (dont repas Halal).

TOTAL A RÉGLER =..... €

Règlement effectué par :

- Virement
- Chèque à l'ordre de l'ASVH
- Espèces

Comme l'année dernière nous vous offrons la possibilité de faire garder vos jeunes enfants par nos baby-sitter, afin de prévoir les effectifs merci d'indiquer le nombre d'enfant que vous souhaitez inscrire : une participation de 5€ est demandée par enfant.